

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 2 octobre 2026

Budget 2027 : l'État retire 9,3 M€ à l'agriculture des Pays de la Loire

La Région des Pays de la Loire dénonce la décision du Gouvernement de supprimer, dans le cadre du projet de budget pour 2027, les 100 M€ versés chaque année aux Régions pour accompagner notamment l'installation des agriculteurs et leurs investissements. Pour les Pays de la Loire, cette décision représente une perte de 9,3 M€ en 2027.

Depuis 2023, les Régions exercent la responsabilité de la gestion des aides européennes FEADER, notamment en matière d'installation et d'investissement agricoles.

Ce transfert de responsabilité s'est accompagné d'un engagement financier de l'État : une dotation de 100 M€ par an aux Régions pendant toute la durée de la programmation européenne.

Cet engagement est plus qu'une promesse : il est inscrit dans la loi de finances pour 2023, qui prévoit le versement de cette dotation jusqu'au terme de la programmation en 2027 et fixe précisément à 9,3 M€ par an la part revenant aux Pays de la Loire.

Cette décision de l'Etat intervient après un été particulièrement éprouvant pour les agriculteurs des Pays de la Loire, marqué par des épisodes de canicule qui ont une nouvelle fois montré la nécessité d'accompagner les exploitations dans leur adaptation et leurs investissements. Elle intervient surtout au moment où le renouvellement des générations constitue l'un des principaux défis de l'agriculture française.

Installation, modernisation des exploitations, adaptation au changement climatique : ce sont précisément ces projets que la Région Pays de la Loire accompagne aujourd'hui. Réduire ces moyens, c'est fragiliser la capacité de la Région à agir aux côtés des agriculteurs, alors même que la France affirme vouloir renforcer sa souveraineté alimentaire.

« Après l'été que nous venons de vivre et alors que nous devons relever de nombreux défis, cette décision est incompréhensible. On ne peut pas demander aux Régions d'assumer une responsabilité et leur retirer ensuite les moyens que l'État s'était engagé, par la loi, à leur donner pour l'exercer. En Pays de la Loire, ce sont 9,3 M€ qui disparaîtraient dès 2027. Derrière ce chiffre, il y a des jeunes qui veulent s'installer et des agriculteurs qui veulent s'adapter. On ne peut pas parler de souveraineté alimentaire et, dans le même temps, retirer les moyens qui permettent de la construire. L'État doit revenir sur cette décision. » **Lydie Bernard, vice-présidente de la Région des Pays de la Loire en charge de l'agriculture et de l'agroalimentaire.**

La Région des Pays de la Loire s'associe donc à la demande formulée par Régions de France et appelle le Gouvernement à rétablir ces 100 M€ dans le projet de loi de finances pour 2027 et à respecter l'engagement pris envers les Régions et les agriculteurs.

Face aux défis climatiques, économiques et administratifs qui pèsent sur l'agriculture, l'aquaculture et la pêche, la Région Pays de la Loire passe à l'action. Avec le lancement de son « Accélérateur Agri, Pêche, Aqua », la collectivité déploie une méthode sur-mesure pour débloquer les projets d'investissements stratégiques et garantir la souveraineté alimentaire des Pays de la Loire.